

1443

f

c.i.l.s.s.
club du sahel

colloque de nouakchott

la politique céréalière dans les pays du sahel

aide alimentaire : le cas du Cap Vert

Nouakchott, 2-6 juillet 1979
République Islamique de Mauritanie

1. Généralités sur le Cap Vert

1.1 Caractéristiques géoclimatiques

L'archipel du Cap Vert est à 450 km. de la côte du Sénégal et il est composé de treize îles, pour une surface totale de 4033 km².

Le terrain est d'origine volcanique et, dans la plupart des îles, très accidenté.

Les îles sont comprises dans la région climatique sahélienne et dépendent surtout des vents de nord-est pour leur courte saison des pluies, entre juillet et octobre.

Le régime pluviométrique est caractérisé par une forte variabilité inter-annuelle des précipitations, par une concentration des précipitations dans la saison des pluies de l'ordre de 90%, et par la probabilité d'une forte concentration des précipitations dans une période encore plus courte (on a enregistré jusqu'à 535 mm. dans un seul jour).

La population du Cap Vert s'élève probablement à environ 320.000 habitants, pour une densité de 90 habitants par km². Etant donné que les surfaces cultivables totalisent - d'après différentes estimations - entre 55,000 et 92,500 ha., il y a théoriquement entre 3,49 et 5,37 habitants par ha utilisable pour la production agricole.

La densité démographique élevée, aussi bien qu'un système foncier morcelé et les modèles d'élevage et de consommation énergétiques dominants ont entraîné une forte dégradation des sols. Aujourd'hui, même les pentes des reliefs sont souvent cultivées au Cap Vert, et la végétation est très rare, sauf dans certaines vallées et dans les périphéries aménagés.

Dans une telle situation, les précipitations torrentielles causent souvent de graves dégâts en charriant les terres alluviales directement à la mer, de telle façon que la quantité des sols arables est réduite et les semis de l'année sont sérieusement endommagés.

1.2 L'économie du pays

L'économie du Cap Vert est à présent axée sur le secteur tertiaire (port de Mindelo et aéroport international de Sal), l'extraction du sel et la pêche. Le secteur agricole contribue pour moins de 10% à la formation du produit intérieur brut, qui s'élève probablement à environ US \$ 130 par tête.

Néanmoins le secteur agricole吸orbe 90% de la population active, qui - à son tour - représente 40% de la population totale.

Par conséquent l'agriculture capverdienne est caractérisée par une productivité extrêmement basse.

Les principaux produits vivriers sont le maïs, les haricots, mais aussi la patate douce et le manioc, tandis que les produits de rente les plus importants sont la banane et la canne à sucre (voir tableau I).

En 1976, l'insuffisance de la production agricole pesait pour un tiers sur les importations totales du pays, et le coefficient de couverture des importations par les exportations était d'environ 40%.

Il est aussi à noter que presque la moitié de la population a moins de 15 ans, et que la nombreuse communauté capverdienne à l'étranger contribue d'une façon importante, avec ses transferts, au rééquilibrage de la balance des paiements (en 1977 les envois des émigrés ont comblé la moitié du déficit commercial; voir tableau II).

1.3 La sécheresse

Comme on a indiqué ci-dessus, le problème pluviométrique du Cap Vert consiste en une forte variabilité interannuelle et en une concentration des

précipitations dans une saison courte et parfois dans une période de quelques heures seulement.

Pendant presqu'un quart des deux derniers siècles, le Cap Vert a subi une famine aigüe.

La sécheresse actuelle dure depuis 1963, même s'il y a eu une certaine amélioration en 1975/76 et, dans une mesure plus modeste, en 1978/79 (voir tableau I).

En tout cas, étant donné un besoin céréalier d'environ 70,000 tonnes et une capacité productive de 40,000 tonnes maximum, le déficit céréalier du Cap Vert est - sauf accroissement des surfaces aménagées - chronique et on peut le chiffrer entre 30,000 et 70,000 tonnes en fonction de la quantité et de la répartition des précipitations.

Les effets de la sécheresse sur l'emploi et le pouvoir d'achat des populations sont évidents et très importants.

De ce point de vue l'aide alimentaire internationale paraît être entièrement justifiée.

2. L'utilisation de l'aide alimentaire

l'aide alimentaire au Cap Vert est utilisée essentiellement de trois façons : distribution gratuite aux consommateurs, paiement de salaires en nature et aide vendue afin de financer le "programme d'urgence" (voir tableau II).

2.1 La distribution gratuite

Le gouvernement a identifié certains "groupes vulnérables" à qui des vivres sont donnés sans contrepartie : vieux, invalides, malades, femmes enceintes, enfants, réfugiés, femmes chefs de famille, familles présentant des cas de malnutrition.

Les subsides peuvent être soit en nature (distribution directe de l'aide alimentaire) soit en espèces.

Ce genre d'assistance directe n'a jamais atteint 10% de la valeur de l'aide alimentaire annuelle.

2.2 Paiement de salaires en nature

Une deuxième utilisation de l'aide alimentaire consiste en paiements en nature des travailleurs employés sur des projets gouvernementaux de développement ("food for work"). Cette utilisation est essentiellement due aux procédures de certains donateurs (tels que le Programme Alimentaire Mondial et l'USAID).

L'importance de ce type d'utilisation de l'aide est assez réduite, d'après les experts capverdiens en raison :

- de la forte monétarisation de la société capverdienne
- de l'éventail réduit des denrées distribuées et de l'impossibilité d'acheter des biens non alimentaires
- des coûts de distribution.

En outre, les responsables capverdiens craignent l'apparition d'une mentalité d'assisté chez les travailleurs.

2.3 Le programme d'urgence

Le débouché le plus important de l'aide alimentaire internationale au Cap Vert est, sans doute, le "programme d'urgence", c'est à dire la vente de l'aide alimentaire sur les marchés internes et le financement, par ce biais, de projets de développement qui emploient une certaine quantité de chômeurs.

Le programme d'urgence est aussi financé en partie par des contributions directes (notamment l'aide financière suédoise) et par l'aide en équipements.

2.3.1. Objectifs

Les objectifs principaux du programme d'urgence sont :

- a) la résorption d'une certaine proportion du chômage et la fourniture d'un minimum de pouvoir d'achat ;
- b) la réalisation de projets d'infrastructure importants pour l'équilibre écologique et économique du pays ;
- c) l'élimination de l'assistance directe, qui peut entraîner une dépendance psychologique de l'aide extérieure ;
- d) l'assouplissement des problèmes de distribution des denrées.

A ces 4 objectifs, on peut ajouter l'objectif d'une certaine indépendance dans la gestion des projets financés par la revente de l'aide alimentaire par rapport aux projets financés directement par la coopération internationale.

2.3.2 L'identification des projets

Les critères de sélection des projets sont :

- a) la création d'emplois à court terme ;
- b) les critères de rentabilité économique ;
- c) la possibilité de combler les vides créés par la coopération internationale (zones dépourvues de projets financés par les aides internationales) ;
- d) la complémentarité avec le futur plan de développement.

Les projets les plus importants sont ceux de désenclavement (projets routiers), ceux pour la lutte contre l'érosion (conservation des sols et des eaux) et ceux de développement de petits périmètres agricoles.

Pratiquement l'ordre de priorité des projets est établi sur la base de priorité "par île", chacune d'elles étant classée en fonction de différents critères :

- a) densité démographique ;
- b) densité démographique par surface agricole utile ;

- c) surface irriguée ;
- d) dépendance du secteur agricole ;
- e) impact de la sécheresse ;
- f) existence d'alternatives d'emploi immédiates ;
- g) impact national du manque de production agricole ;
- h) existence de projets financés par la coopération internationale.

Sur cette base, les îles principales ont été classées de la façon suivante :

1. ère priorité : Santiago et Santo Antao
2. ème priorité : Fogo, S.Nicolau, S. Vicente
3. ème priorité : Boavista, Brava, Maio
4. ème priorité : Sal

2.3.3 L'identification des bénéficiaires

Les travailleurs à employer sont choisis selon les critères suivants :

- a) état de chômage ou de sous-emploi ;
- b) rendement inférieur à la rémunération offerte par le programme d'urgence ;
- c) aptitude physique et qualification professionnelle ;
- d) création d'au moins un emploi par famille et répartition des emplois additionnels sur la base du nombre de personnes composant la famille ;
- e) état de femme chef de famille.

2.3.4 Organisation

2.3.4.1 Flux réels de l'aide alimentaire

Le Ministère du Commerce est chargé des estimations des besoins de consommation et le Ministère du Développement Rural des estimations de la production. Une fois déterminé ces paramètres, l'EMPA (Empresa Publica de Abastecimento, qui dépend du Ministère du Commerce), l'organisme d'Etat chargé de la commercialisation, s'occupe des importations commerciales et le Secrétariat d'Etat à la Coopération et Planification établit les demandes d'aide alimentaire aux donateurs internationaux.

Une fois arrivées à Mindelo ou à Praia, les céréales importées commercialement ou en tant qu'aide alimentaire sont stockées dans les entrepôts EMPA (capacité : 5800 tonnes à Praia, 12000 à Mindelo et environ 5400 dans les autres îles ; 12000 tonnes sont en construction et 3000 programmées).

Les céréales sont commercialisées soit directement par les 16 magasins de vente de l'EMPA soit par les commerçants privés qui peuvent acheter auprès de l'EMPA.

A titre d'exemple, en 1979, les prix et les marges du maïs de première qualité et des haricots sont les suivants :

maïs de 1.ère qualité :

prix CIF esc. 6,73 kg.

prix de revient EMPA esc. 7,20 kg. (marge EMPA : 7%)

prix au consommateur esc. 9,00 kg. (marge commerçant : 25%)

haricots :

prix CIF esc. 21,10 kg.

prix de revient EMPA esc. 26,00 kg. (marge EMPA : 23%)

prix au consommateur esc. 36,00 kg. (marge commerçant : 38%).

Il est à noter que l'EMPA applique une péréquation des prix entre les îles plus ou moins éloignées.

2.3.4.2 Flux financiers de l'aide alimentaire et gestion du plan d'urgence

Les revenus des ventes de l'aide alimentaire par les magasins EMPA et par les commerçants sont réversés par l'EMPA au Fonds de Développement National établi en 1975 (l'année de l'indépendance du Cap Vert).

Les activités du Fonds sont coordonnées par le Secrétariat d'Etat à la Coopération et Planification et gérées par un Conseil d'administration où siègent les représentants de la Coopération, du Commerce (EMPA), des organismes d'exécution des projets : Travaux Publics, Développement Rural, Administration Interne, etc. (voir diagramme).

Le Fonds finance mensuellement l'exécution des projets par l'intermédiaire des organismes d'exécution qui réalisent les projets sur le terrain grâce à leurs bureaux et experts sur place. Les représentants des organismes d'exécution et de l'Administration Interne forment les Commissions Régionales, qui assurent la sélection du personnel (voir 2.3.3), la supervision des travaux, et la rédaction des rapports périodiques au Conseil d'Administration du Fonds et au Secrétariat d'Etat à la Coopération et Planification.

Les rapports sont de trois types : mensuels (utilisation des crédits et éventuelles demandes de fonds), trimestrielles (main d'œuvre employée, avancement des travaux, impact sur les zones d'intervention, programme pour le trimestre suivant), et un rapport final (réalisations concrètes achevées, effets économiques et sociaux des projets exécutés).

2.3.5 Résultats

2.3.5.1 Taux de réalisation

Le programme d'urgence est passé de 152 millions d'escudos (US \$ 4,2 millions) en 1976/77 à 282 millions (US \$ 7,8 millions) en 1977/78. Le budget prévu pour 1978/79 s'élève à 232 millions d'escudos, y compris l'assistance aux groupes vulnérables et les projets divers (voir tableau I et III).

Le taux effectif de réalisation des dépenses par rapport aux provisions a été de 42,3 % en 1976/77 et de 30,7% en 1977/78, ce qui indique une certaine amélioration dans la gestion du programme. En même temps, les emplois créés ont chaque fois dépassé l'objectif programmé (en équivalent homme/an) avec des taux de réalisation de 105,5% et de 120,4%.

Par conséquent, des fonds moins importants que prévu ont été partagés entre une quantité plus élevée de travailleurs, ce qui n'a sans doute été possible que grâce à un taux de réalisation plus bas pour les projets à haute intensité de capital (travaux publics).

Ni les taux de réalisation, ni les taux d'emploi, ni les montants absolus des dépenses effectuées et des emplois créés semblent être en relation directe avec l'ordre de priorité établi entre les différentes îles. Ceci est probablement dû aux difficultés réelles et inattendues rencontrées sur le terrain, aussi bien qu'à l'existence de projets de la coopération internationale qui n'apparaissent pas dans ce tableau récapitulatif. (voir tableau III).

2.3.5.2 Emploi

Les taux d'emploi de la population active, des projets du P.U.^{*}, ont été de 11,2% et de 14,2% respectivement pour 1976/77 et pour 1977/78 (voir tableau III). En réalité le nombre de travailleurs employés a été bien plus important, car les emplois sont exprimés ici en hommes/année, alors que la plupart les travailleurs n'ont été occupés que pendant une période plus courte. La durée de ces emplois serait intéressante pour établir l'impact du programme sur la distribution des revenus et la répartition du pouvoir d'achat ; malheureusement ces informations ne sont pas disponibles.

Néanmoins on peut estimer qu'en 1977/78 190 millions d'escudos (US \$ 5,3 millions) ont été redistribués à la population capverdienne sous forme de salaires du programme d'urgence (environ US \$ 16 par habitant) (voir tableau III et IV).

2.3.5.3 Equilibres macroéconomiques

Les ressources du Fonds de Développement National représentent un tiers des dépenses du budget ordinaire en 1976/77 et en 1978/79 et la moitié pendant l'année de sécheresse aigüe 1977/78.

Ces mêmes ressources constituent 40% des transferts publics en 1976/77 et 36% en 1977/78. (cf. Tableau II).

L'aide alimentaire couvre entre 77% et 94% des ressources du Fonds.

*Programme d'urgence.

Il est évident que l'aide alimentaire et les transferts des émigrés représentent les deux éléments fondamentaux de l'équilibre de la balance des paiements capverdienne.

2.3.6 Obstacles

2.3.6.1. Obstacles de gestion

La mise en place rapide d'un système de micro-projets assez variés et importants en ressources et en personnel et dépendant de facteurs externes aussi aléatoires (aide alimentaire), presqu'immédiatement après l'indépendance du pays, a entraîné certaines difficultés, dues :

- a) au manque d'équipements (problèmes logistiques, toujours sérieux au Cap Vert, du transport des matériaux) ;
- b) au manque de cadres (ce qui est une caractéristique générale de l'économie du Cap Vert) ;
- c) à l'irrégularité du ravitaillement en matériaux nécessaires ;
- d) à l'irrégularité de l'arrivée de l'aide alimentaire et au manque de liquidités pour le paiement des salaires ;
- e) à la nécessité d'améliorer la formulation de certains projets ;
- f) à l'abandon des projets de la part des travailleurs aussitôt que des emplois plus rémunérateurs deviennent disponibles (le salaire journalier pour les projets du programme d'urgence est de 40 escudos pour les hommes et de 30 pour les femmes, c'est à dire de US \$ 1,11 et 0,83 respectivement).

A titre d'exemple on a essayé de montrer dans le tableau V les taux de réalisation (en valeur) de certains projets du programme 1977/78 pour lesquels on dispose des données nécessaires. Il est évident que les projets de développement rural ont un taux de réalisation plus élevé que les projets de travaux publics, ces derniers étant plus exigeants en moyens logistiques, en cadres et en capitaux.

2.3.6.2 Rapports avec les donateurs

L'ambiguïté fondamentale du programme d'urgence réside dans les divergences de conception des responsables capverdiens et des organismes d'aide.

Pour ces derniers, en principe, l'aide alimentaire est justifiée par une situation exceptionnelle de famine qui demande des apports directs aux populations touchées.

Pour les responsables capverdiens, l'aide alimentaire s'inscrit dans une stratégie plus vaste et à plus long terme du développement du pays orienté vers une indépendance économique réelle.

Dans ce but, l'aide est utilisée pour des projets qui s'attaquent aux problèmes-clés de l'économie du Cap Vert : l'érosion (petits barrages, reboisement, etc.), le désenclavement (projets routiers), l'insuffisance de la production agricole (périmètres aménagés), la commercialisation des céréales (augmentation de la capacité de stockage).

3. Conclusions

Le gouvernement du Cap Vert est en train de passer d'un programme "d'urgence" à un programme mieux intégré au plan pluriannuel de développement (le plan couvrira, vraisemblablement, la période 1981-84, avec un plan intérimaire pour 1980).

Dans cette perspective, un financement ponctuel et aléatoire, demandé chaque année sur la base d'une situation agricole plus ou moins grave (et non - apparemment - sur la base des besoins du développement à plus long terme), et qui - forcément - arrive avec un certain retard, entraîne certaines difficultés dans les rapports entre les responsables capverdiens et les organismes qui fournissent l'aide alimentaire.

Il est compréhensible que les donateurs souhaitent être mieux informés sur l'utilisation de l'aide par des données précises et périodiques sur chaque projet du programme et qu'ils souhaitent, au même temps, être plus étroitement associés au développement des projets. Les donateurs ont souvent des obligations vis-à-vis de leurs institutions nationales ou de leurs Etats-membres, qu'ils doivent respecter.

Certains donateurs commencent à s'orienter vers une programmation pluriannuelle de l'aide, ce qui assouplira les problèmes du "cycle" annuel des demandes urgentes et dramatiques et ce qui assurera au Cap Vert une source stable de revenus. Ce système pluriannuel entraînerait, en contrepartie, une coopération plus étroite en matière de programmation et de contrôle des projets.

Le gouvernement du Cap Vert est sensible à ces questions et il prévoit des améliorations de la structure de gestion et de contrôle des projets. Les problèmes actuels sont, en grande partie, engendrés par la rareté des cadres et par un processus non encore achevé de planification générale de l'économie du pays.

Il paraît souhaitable que la proportion de l'aide alimentaire distribuée gratuitement aux groupes vulnérables soit augmentée. Dans une population ayant une structure par âge et des problèmes d'alimentation comme celle ici en question, les justifications sanitaires et sociales ne manquent pas. Cela pourrait résoudre certains problèmes avec des donateurs qui se trouvent contraints statutairement à ne fournir de l'aide alimentaire que directement aux populations sinistrées.

Dans cette analyse, on a expressément évité d'envisager l'alternative de l'assistance financière au lieu de l'aide alimentaire. On a considéré comme une donnée le fait que certains donateurs fournissent plus aisément des denrées dont ils sont producteurs excédentaires, et que cette forme d'aide est pour le bénéficiaire plus souple, plus rapide et mieux adaptée.

La leçon que peuvent éventuellement tirer d'autres pays bénéficiant de l'aide alimentaire, de l'originale expérience capverdienne doit forcément prendre en considération le manque presque total d'alternatives d'emploi dans ce pays, ce qui n'est pas nécessairement le cas dans d'autres pays.

Néanmoins l'expérience du Cap Vert donne un exemple important d'une façon d'utiliser la coopération internationale pour aborder à la fois des problèmes immédiats (tels que le chômage) et essayer d'éliminer les goulots d'étranglement à plus long terme (l'érosion et l'enclavement de certaines parties des îles), tout en évitant de créer une mentalité de dépendance et en gardant au travail toute sa dignité.

TABLEAU I.

Statistiques Agricoles
('000 Tonnes Métriques)

	66/67	67/68	68/69	69/70	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76	76/77	77/78	78/79
PRODUCTION													
Mais	--	11058	678	3340	923	910	0	713	2200	15000	5000	0	9000
Haricots		5100	392	980	341	271	0	144	440	3000	2000	0	1350
Patates Douces	6000	3170	3900	2300	1470	71	47	-	-	-	-	-	-
Manioc	3440	2950	3000	2100	1100	235	525	-	-	-	-	-	-
Bananes	6500	6900	9300	8300	5400	5190	4690	10500	9742	9100	5720	9742	10500
Cannes à sucre	9900	11223	14400	8100	9100	5720	9742	10500	9742	9100	5720	9742	10500
IMPORTATIONS													
Mais				19087	37852	34826	22956	37556	32861	22674	33669	55319	
Haricots				1518	2681	4353	5819	4717	5204	2515	2051	2737	
Riz				2692	3533	4213	4794	3494	1611	2740	10401	5851	(2)
Blé				-	-	-	-	-	-	2137	8077	7434	(2)
Farine de blé				3012	3774	4095	5171	2723	4175	1994	502	603	(2)

dont:AIDE ALIMENT.

Mais	15716	5952	23827	33100	* 23000	(3)
Haricots			912	-	-	
Riz			7919	4750	* 15000	(3)
Blé			9000	5500	5500	

Sources : Production : Office Statistique
Importations : Office Statistique
Aide Alimentaire : PAM, FAO.

* Estimations

- (1) La production d'une année agricole est indiquée dans l'année de consommation à fin de comparaison avec les importations et l'aide alimentaire.
- (2) Jusqu'à novembre 1978
- (3) Engagements provisoires, jusqu'à mars 1979.

TABLEAU II

Données Macroéconomiques
(Millions d'Escudos C.V.)

	76/77	77/78	77/78	78/79	
Aide Alimentaire	136/321 (1)		271 (1)		
Aide Financière	40			218 (1)	
Equipements	?				
	<u>[176]</u>				
<u>FONDS DE DEVELOPPEMENT NATIONAL :</u>					
Programme d'urgence	152	282			
Assistance aux groupes vulnérables	10	24			
Projets divers	13	17			
	<u>176</u>	<u>323</u>			
Dépenses du budget ordinaire de l'Etat	550 (3)	657 (2)			
<u>BALANCES DES PAIEMENTS :</u>					
Biens et Services	- 1107	- 1537			
Exportations	47	42			
Importations	- 1177	- 1535			
Balance Commerciale	- 1130	- 1492			
Services	23	- 45			
Transferts	958	1688			
Privés	514	782			
Publics	444	886			
Opérations en capital	354	146			
Prévues	--	2			
Publiques	354	144			
<u>TOTAL</u>	<u>205</u>	<u>276</u>			

(1) Source PAM; année civile

1978 : y inclus 9000 tonnes de blé

1979 : prévisions d'après les engagements pris jusqu'à mars 1979.

(2) Budget de prévision pour l'année financière 1979, Bulletin officiel, 17.2.1979.

(3) Année civile

* Estimation.

TABLEAU III . PROGRAMME D'URGENCE : EMPLOI ET MONTANTS DES DEPENSES

(Milliers d'Escudos C.V.)

ILE	Priorité			1976		1977-1978			
		Programmé		Effectif		Programmé		Effectif	
		Population (1977)	Population Active	Emplois	Dépenses	Emplois	Dépenses	Emplois	Dépenses
Santiago	1	144 000	64 944	4 860	110 596	3 860	29 162	4 318	115 951
Santo Antao	1	47 473	22 065	5 363	53 070	6 750	61 471	6 788	119 924
Fogo	2	26 692	14 311	2 490	25 966	2 420	14 700	2 206	36 545
S. Nicolau	2	15 237	7 710	500	11 122	400	4 400	671	13 282
S. Vicente	2	44 059	22 470	1 105	145 546	1 970	33 900	1 900	50 973
Boavista	3	4 000	1 964	0	0	0	170	300	80
Brava	3	6 606	3 184	825	8975	410	4 300	520	7 612
Maio	3	4 022	1 798	0	0	40	300	233	4 233
Sal	4	6 790	3 620	0	0	0	0	0	0
Total :		301 879	142 072	15 143	355 175	15 980	152 040	16 716	350 103
Taux d'emploi de la population active %							Coût par emploi créé (escudos par an)		
1976-77		1977-78		1976-77	1977-78	1976-77	1977-78	1976-77	1977-78
Progr.	Effectif	Progr.	Effectif	Progr.	Effectif	Progr.	Effectif	Empl.	Empl.
Santiago	7,5	5,9	6,6	11,6+	22 756	7 555	26 853	10 562	79 4
Santo Antao	1	24,3	30,6	33,3+	9 896	9 107	17 667	14 024	115 9
Fogo	2	17,4	16,9	15,4	23,1+	10 428	6 074	16 586	9 454
S. Nicolau	2	6,5	5,2	8,7	?	22 244	11 000	19 794	?
S. Vicente	2	4,9	3,8	8,5	4,4	131 716	17 208	26 828	44 299
Boa Vista	3	0	8,7	4,1	8,7	-	1 765	19 775	8 300
Brava	3	25,9	12,9	16,3	23,9	10 879	10 488	14 638	9 388
Maio	3	0	2,2	13,0	?	-	7 500	18 167	?
Sal	4	0	0	0	-	-	-	-	-
TOTAL	10,7	11,2	11,8	16,2+	23 455	9 514	20 944	(14 037)105 5	42 8 120 4 80 1

TOTAL

Taux de réalisation %

TABLEAU IV

ILE Priorité

PROGRAMME D'URGENCE : REPARTITION PAR SECTEUR

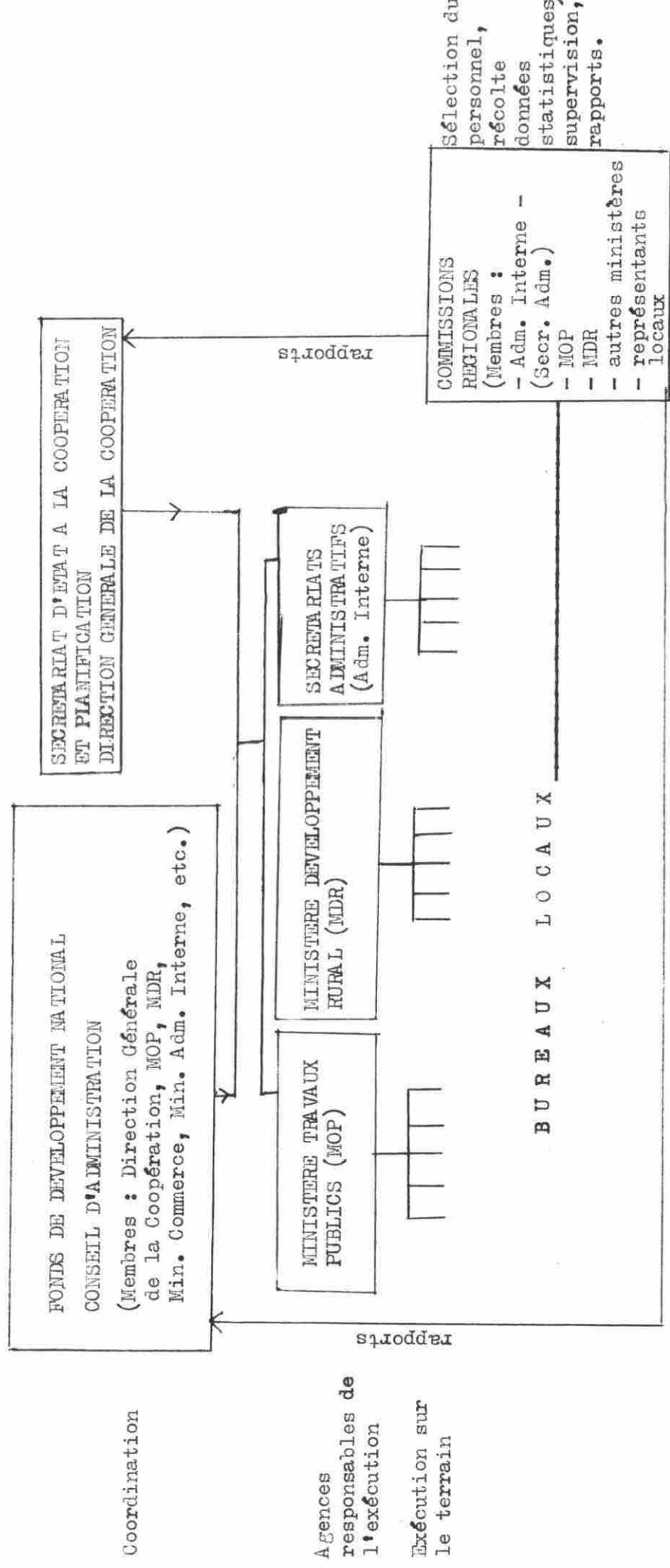
Travaux publics *000 Esc. %	Sols et Baux *000 Esc. %	Dével. Rural *000 Esc. %	Dével. Commun. *000 Esc. %	Divers *000 Esc. %	DEPENSES PROGRAMMÉES DU FOND DE DEVELOPPEMENT NATIONAL 1977-1978																		
					DEPENSES EFFECTIVES DU FONDS DE DEVELOPPEMENT NATIONAL 1976-1977		DEPENSES PROGRAMMÉES DU FOND DE DEVELOPPEMENT NATIONAL 1977-1978																
					Sols et Baux *000 Esc. %	Dével. Commun. *000 Esc. %	Sols et Baux *000 Esc. %	Dével. Commun. *000 Esc. %															
SANTIAGO	1				62 000	53.3	30 974	26.3															
SANTO ANTÃO	1				68 690	55.1	-	-															
FOGO	2				2 200	6.7	27 985	84.7															
S. NICOLAU	2				660	6.1	7 791	72.3															
S. VICENTE	2				7 575	14.7	12 201	23.7															
BOA VISTA	3				-	-	1 582	100.0															
BRAVA	3				-	-	6 262	82.3															
MAIO	3				-	-	-	-															
SAL	4				-	-	4 233	100.0															
TOTAL		73 396	43.8	64 133	35.9	23 808	13.3	8 160	4.6	4 333	2.4	141 925	40.4	86 795	24.7	66 085	18.3	11 980	3.4	44 426(1)	12.6		
REPARTITION DES DEPENSES PROGRAMMÉES DU FOND DE DEVELOPPEMENT NATIONAL, SALAIRES ET MATERIEL 1977-78 (%)																							
Travaux publics Salaires Matiériel		Sols et Baux Salaires Matiériel		Developpement Rural Salaires Matiériel		Developpement Communautaire Salaires Matiériel		Divers Salaires Matiériel		Total													
SANTIAGO	1	57.6	42.4	71.8	28.2	-	51.0	49.0	40.0	60.0	56.0	42.0											
SANTO ANTÃO	1	54.3	45.7	-	90.9	17.7	-	-	40.0	60.0	66.7	33.3											
FOGO	2	53.4	46.5	86.4	9.1	90.9	9.1	-	-	-	-	83.4	11.6										
S. NICOLAU	2	100.0	0	57.6	13.6	88.5	11.5	-	-	-	-	87.7	12.3										
S. VICENTE	2	77.9	22.1	74.0	42.4	81.4	18.6	73.0	27.0	-	-	68.7	31.3										
BOA VISTA	3	-	-	95.8	26.0	-	-	-	-	-	-	74.0	26.0										
BRAVA	3	-	-	-	4.2	-	-	-	-	-	-	40.0	60.0										
MAIO	3	-	-	-	-	67.9	32.1	-	-	-	-	-	-										
SAL	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-										
TOTAL		57.2	42.8	79.1	20.9	81.9	18.1	40.0	30.6	40.0	60.0	67.5	32.5										

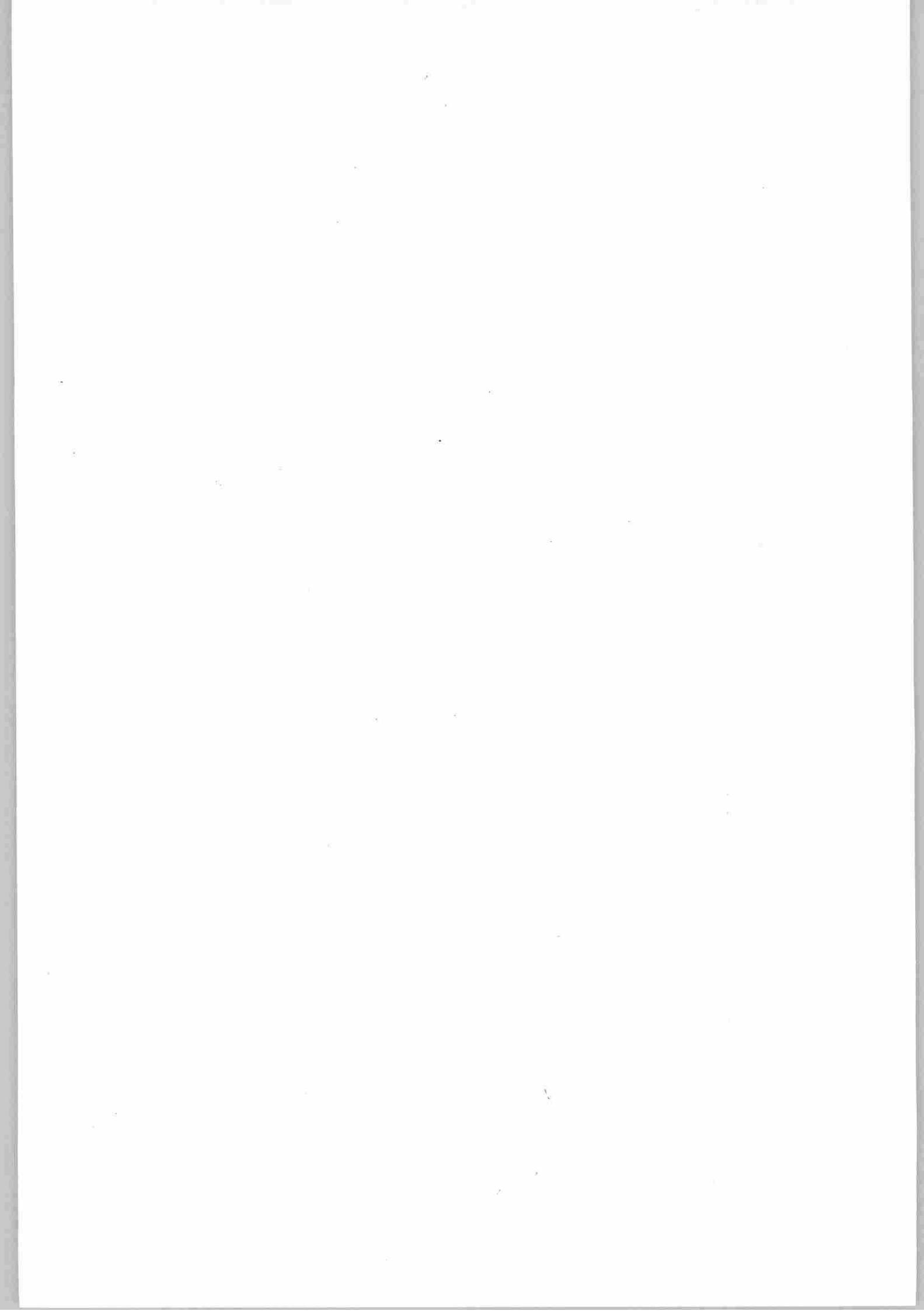
(1) Esc. c.v. 20 000 000 pour S. Vicente n'était pas encore attribué à des projets spécifiques.

TABLEAU V : EMPLOIS PROGRAMMÉS ET EFFECTIFS DE PROJETS DU PROGRAMME D'URGENCE, 1977-78

PROJET	(1) EMPLOIS PREVUS	(2) EMPLOIS EFFECTIFS	(3) (2)/(1)
<u>DEVELOPPEMENT RURAL :</u>			
MDR /SA/77/401-E	1 203	2 300	190%
MDR/F/77/101-E	1 650	2 010	82%
MDR/F/77/902-E	600	600	100%
MDR/F/77/301-E	260	300	115%
MDR/F/901/-E	250	290	116%
MDR/B/77/101-E	300	760	95%
MDR/BV/77/101-E	80	170	212%
	<u>4 848</u>	<u>6 430</u>	<u>133%</u>
<u>TRAVAUX PUBLICS :</u>			
MOP/SV/76/101-E	360	125	35%
MOP/SV/76/103-E	150	231	154%
MOP/SV/76/402-E	130	161	124%
MOP/ST/76/101-E	600	367	61%
MOP/ST/77/102-E	350	277	79%
MOP/ST/76/402-E	380	136	36%
MOP/ST/77/108-E	400	258	64%
MOP/F/77/102	280	100	36%
	<u>2 650</u>	<u>1 655</u>	<u>62%</u>

DIAGRAM I

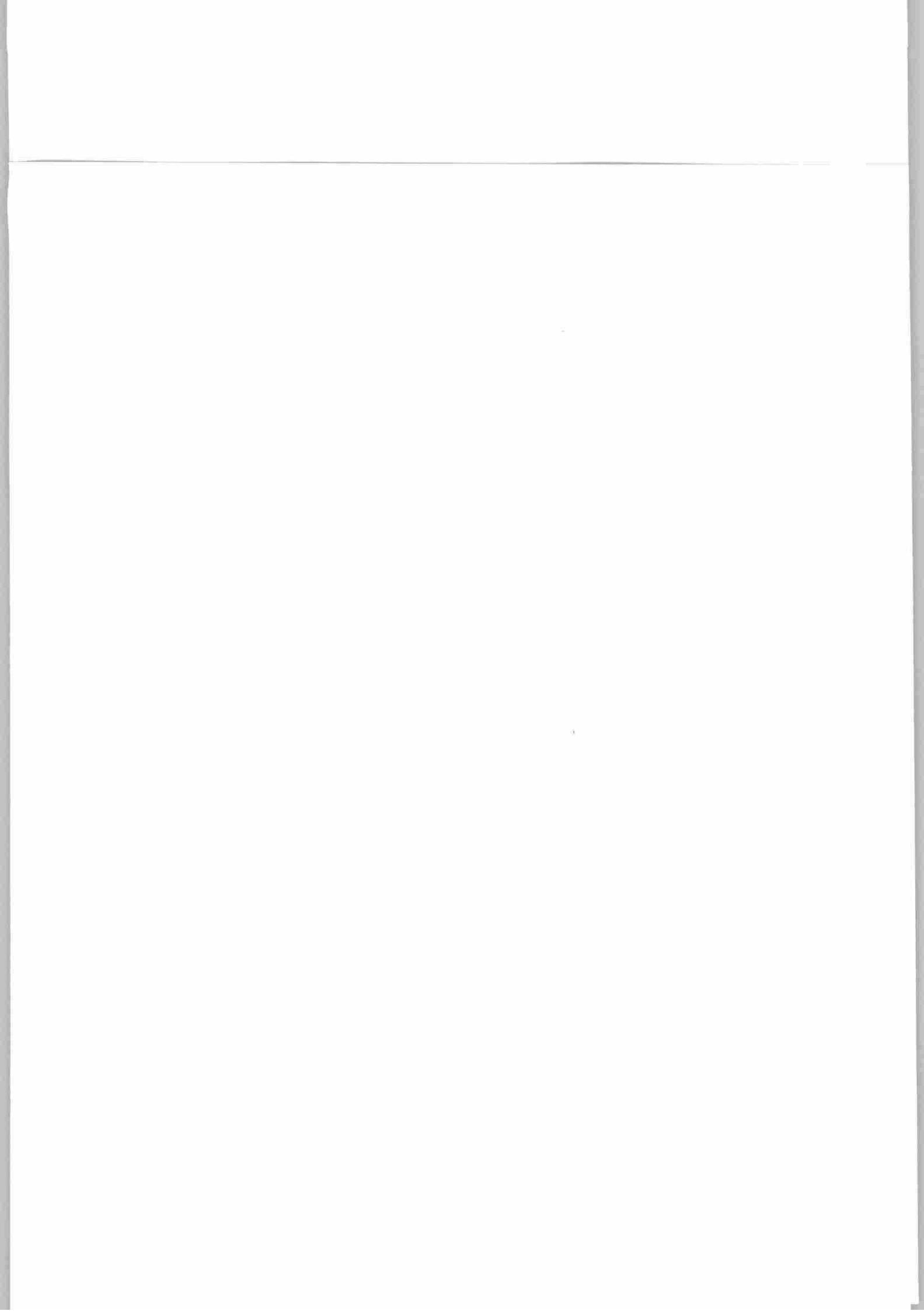




L'UTILISATION DE L'AIDE ALIMENTAIRE AU CAP VERT

M. MAZZOCCHI, C.C.E.

AVRIL 1979



Introduction

Le cas de l'utilisation de l'aide alimentaire au Cap-Vert a été retenu car la situation de ce pays est très particulière. Elle est caractérisée par :

- une climatologie extrêmement défavorable dont les conséquences quasi permanentes ne permettent pas d'espérer, comme dans les autres pays du CILSS, d'atteindre l'auto-suffisance alimentaire ;
- un manque presque absolu d'alternative pour l'emploi hors du secteur rural.

Ce sont ces deux caractéristiques qui justifient l'utilisation massive de l'aide alimentaire pour un programme de création d'emplois dans les projets de développement économique, ce qui n'est pas le cas dans les autres pays sahéliens. Le cas capverdien demeure, donc, spécifique.